

---

# RAPPORT DU PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2020



# 2020

## INTRODUCTION

Ce budget 2020 s'inscrit dans le contexte de la crise pandémique COVID-19 qui nous a contraint à redéployer l'activité municipale habituelle et à engager des dépenses nouvelles afin de répondre aux exigences de la sécurité sanitaire et à l'urgence sociale des habitants et des acteurs du territoire.

Cette crise sanitaire a été, pour un grand nombre de citoyens, l'occasion de prendre conscience du rôle des communes afin de répondre avec réactivité aux besoins des habitants dans la proximité.

Un rapport spécifique sera présenté ultérieurement au conseil municipal pour préciser l'affectation des dépenses liées à la pandémie ainsi que les incidences sur les recettes.

Le budget primitif 2020 s'élève à 40 745 334 €, dont 13 433 500 € en section d'investissement et 27 311 834 € en fonctionnement.

La dépenses en personnels représente 66,03% des dépenses, en hausse pour plusieurs facteurs : la nécessaire revalorisation du SMIC en janvier, l'organisations des élections municipales et métropolitaines en mars, la revalorisation des régimes indemnitaires, la revalorisation du taux de vacation etc).

Avec une capacité d'investissement de 13 433 500 € en 2020, la collectivité dispose de moyens pour poursuivre le développement de son territoire au service de l'ensemble de ses habitants.

Le bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements permettent à la commune de ne plus être endetté en 2020.

Cet exercice budgétaire se fera donc, à nouveau, sans recourir à l'emprunt.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique, le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

Ce budget primitif 2020 est bâti sur les fondements suivants :

- la poursuite d'une politique soutenue d'investissement. Les autorisations de programme et d'engagement APCP sont présentées à la fin de ce rapport afin d'observer le financement des 5 grands travaux municipaux à horizon 2022.

- la baisse des taux de fiscalité, sachant que le PLFI 2020 dans le cadre de la détermination des modalités de compensation de la suppression de la taxe d'habitation impose le gel du taux de TH en 2020. Ce même PLFI pose le principe de révision des valeurs locatives qui prendra effet en 2026.

A Givors, 91% des contribuables vont bénéficier d'une exonération intégrale de leur impôt en 2020. D'ici 2023, 100% des givordins seront totalement exonérés de la taxe d'habitation.

- la volonté de conforter l'épargne en maîtrisant les charges de fonctionnement. La dynamique des recettes et la maîtrise de la dépense permettraient de dégager une épargne nette estimée à environ 2.4 M€.

- le maintien des subventions au monde associatif, socle indispensable qui génère des richesses pour le territoire comme la valeur de la solidarité qui nous permet de répondre à des besoins fondamentaux.

Ce budget 2020 montre encore cette année l'excellente santé financière de notre ville dont tous les indicateurs sont positifs. Il témoigne de l'attachement au rôle du service public pour répondre aux valeurs sociales qui fondent notre histoire et l'ambition portée pour que notre ville continue à être prospère et attractive aux yeux de nouveaux habitants et acteurs pour le territoire.

# Rapport de présentation budgétaire 2020

<b>I. LA CHAINE DE L'EPARGNE</b>	<b>5</b>
<b>II. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2020</b>	<b>5</b>
<b>III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6</b>
<b>1. Les recettes de fonctionnement</b>	<b>6</b>
a. Atténuation de charges	6
b. Produits de services, du domaine et ventes diverses	6
c. Impôts et taxes	6
d. Dotations, et compensations	8
e. Les autres participations	8
f. Autres produits de gestion courante	8
g. Produits exceptionnels	8
<b>2. Les dépenses de fonctionnement</b>	<b>9</b>
a. Les charges de personnel	9
b. Les charges à caractère général	9
c. Les autres charges de gestion courante	10
d. Les charges financières	10
e. Les charges exceptionnelles	10
f. Autofinancement	10
<b>IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10</b>
<b>1. Les recettes d'investissement</b>	<b>10</b>
a. Les subventions affectées	10
b. Le Fonds de Compensation de la TVA	11
c. Les autres recettes	11
<b>2. Les dépenses d'investissement</b>	<b>11</b>
a. ACP	13

Ce budget est présenté sur la base des préparations réalisées par les services au dernier trimestre 2019. Il ne présente pas les adaptations liées à la crise sanitaire en cours. L'ensemble de l'impact budgétaire du Covid-19 sera présenté au Conseil Municipal en fin d'exercice dans une Décision Modificative accompagnée d'un rapport spécifique.

## I. LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

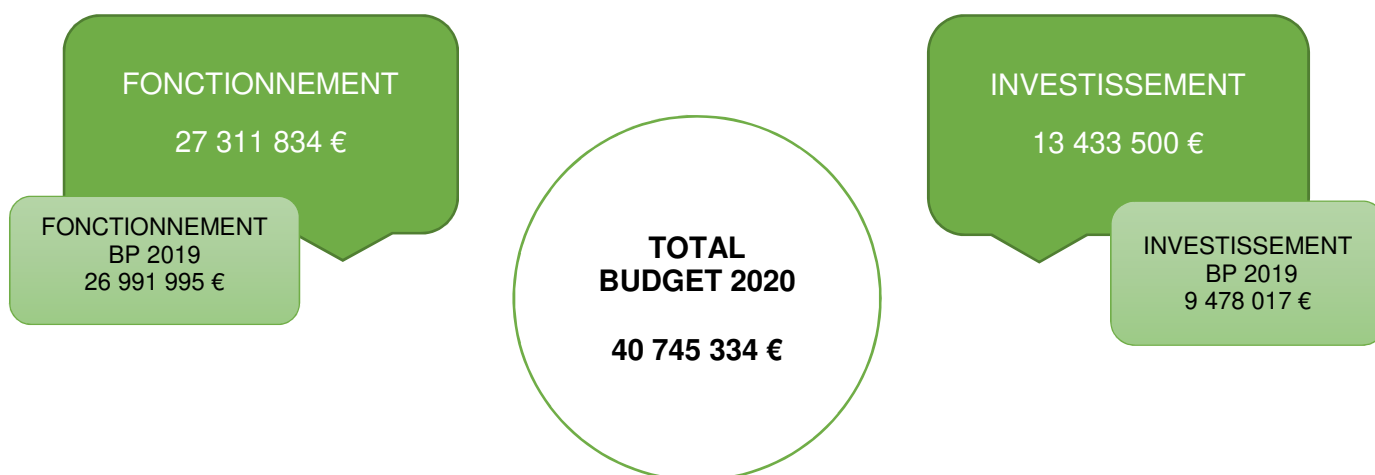
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION BP 2020 / 2019
Recettes réelles de fonctionnement	26 954 131 €	26 770 893 €	27 034 627 €	0,99%
Dépenses réelles de fonctionnement	23 797 566 €	23 911 867 €	24 631 600 €	3,01%
<b>Épargne de gestion</b>	<b>3 156 565 €</b>	<b>2 859 026 €</b>	<b>2 403 027 €</b>	<b>-15,95%</b>
Charges financières	1 701 €	868 €	- €	
<b>Épargne brute</b>	<b>3 154 864 €</b>	<b>2 858 158 €</b>	<b>2 403 027 €</b>	<b>-15,92%</b>
Remboursement du capital de la dette	20 031 €	20 864 €	- €	
<b>Épargne nette</b>	<b>3 134 833 €</b>	<b>2 837 294 €</b>	<b>2 403 027 €</b>	<b>-15,31%</b>

Entre 2019 et 2020, il est inscrit une progression des recettes réelles de fonctionnement d'environ 264 k€. En parallèle, les dépenses réelles de fonctionnement progresseront d'environ 720 k€.

La dynamique des recettes et la maîtrise de la dépense permettraient de dégager une épargne nette estimée à environ 2,4 M€.

## II. L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif 2020 s'élève à 40 745 334 €, dont 13 433 500 € en section d'investissement et 27 311 834 € en fonctionnement.



### III. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1. Les recettes de fonctionnement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION BP 2020 / 2019	
Attenuations de charges (chap 013)	177 000 €	142 000 €	90 000 €	-36,62%	- 52 000 €
Produits de services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	824 300 €	815 254 €	830 705 €	1,90%	15 451 €
Impôts et taxes (chap 73)	16 495 501 €	16 605 751 €	16 440 416 €	-1,00%	- 165 335 €
Dotations, subventions et participations (chap 74)	8 798 834 €	8 701 605 €	8 908 693 €	2,38%	207 088 €
Autres produits de gestion courante (chap75)	593 496 €	462 783 €	466 813 €	0,87%	4 030 €
<b>Total des recettes de gestions courante</b>	<b>26 889 131 €</b>	<b>26 727 393 €</b>	<b>26 736 627 €</b>	<b>0,03%</b>	<b>9 234 €</b>
Produits financiers (chap 76)	4 000 €	- €	- €	-	- €
Produits exceptionnels (chap 77)	61 000 €	43 500 €	298 000 €	-	254 500 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 954 131 €</b>	<b>26 770 893 €</b>	<b>27 034 627 €</b>	<b>0,99%</b>	<b>263 734 €</b>
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	165 256 €	221 102 €	221 207 €	0,05%	105 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>165 256 €</b>	<b>221 102 €</b>	<b>221 207 €</b>	<b>0,05%</b>	<b>105 €</b>
<b>Résultat reporté fonctionnement (002)</b>			<b>56 000 €</b>		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>27 119 387 €</b>	<b>26 991 995 €</b>	<b>27 311 834 €</b>	<b>1,18%</b>	<b>319 839 €</b>

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2020 sont en progression de 1,18 % (soit + 319 839 €) par rapport au budget 2019. Elles sont constituées des ressources suivantes :

##### a. Atténuation de charges

Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel liées à l'absentéisme. Il est prévu en baisse de 52 000 € par rapport à 2019, compte tenu de la baisse constatée de l'absentéisme.

##### b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment les concessions cimetières, les produits droits de stationnement, du conservatoire, de la piscine, du périscolaire, de l'enseignement, de la médiathèque, du théâtre, des locations de salles..., sont inscrites à hauteur de 830 705 € au budget 2020.

Il n'y aura pas de revalorisation des tarifs en 2020.

##### c. Impôts et taxes

###### c.1. La fiscalité directe

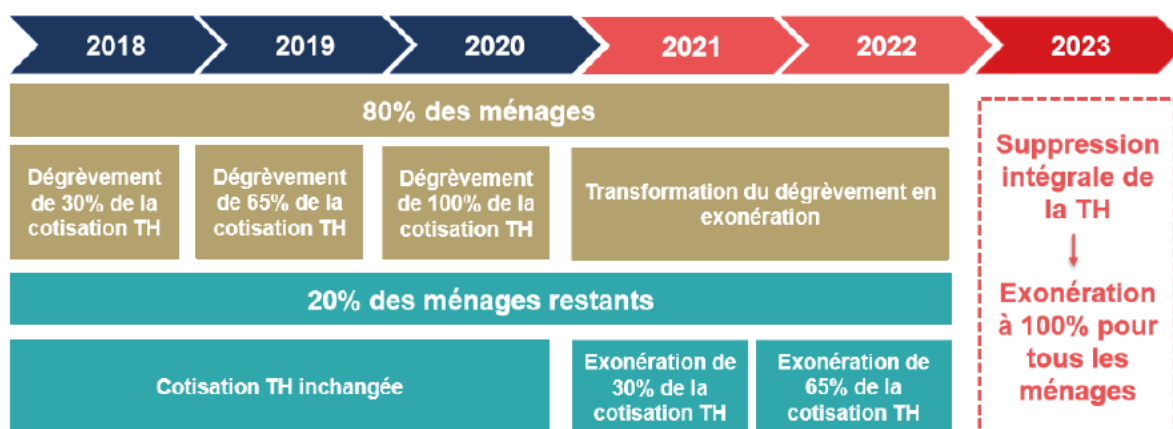
Les recettes de la fiscalité directe comprennent la taxe d'habitation et les taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties). Elles représentent environ 9,089 M€, soit 33 % des recettes de fonctionnement.

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, 2020 est la dernière année de perception de la taxe d'habitation. A partir de 2021, le produit sera remplacé par un impôt prélevé au profit de l'Etat. A compter de 2020, la commune ne dispose plus d'un pouvoir de taux, d'exonération ni d'abattement sur la taxe d'habitation.

Dans le cadre de la suppression à terme de la TH en 2020, 80% des contribuables vont bénéficier d'une exonération intégrale de leur impôt en 2020. Dans le PLF 2020, les contribuables non bénéficiaires (20 % restant) devront s'acquitter d'une TH en 2020 avant de bénéficier d'une exonération progressive entre 2021 et 2023 (-30% en 2021, -65% en 2022 et -100% en 2023).

Il est important de rappeler que 91,85 % des contribuables Givordins sont totalement exonérés de la taxe d'habitation et que 100 % seront exonérés totalement en 2023.

### 1 Calendrier de la réforme pour les contribuables



### 2 Calendrier de la réforme pour les collectivités



#### c.2. Les reversements de fiscalité opérés par la métropole

Les reversements de fiscalité opérés par la métropole (6,5 M€) comprennent deux dotations :

- ✚ L'Attribution de Compensation (AC) pour 6 025 934 € ;
- ✚ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 484 108 € ;

L'AC résulte du montant de l'ancienne taxe professionnelle que recevait la Ville. Le montant perçu en 2019 est reconduit au titre de l'AC provisoire 2020 dans l'attente de la fixation de l'AC définitive par la CLECT.

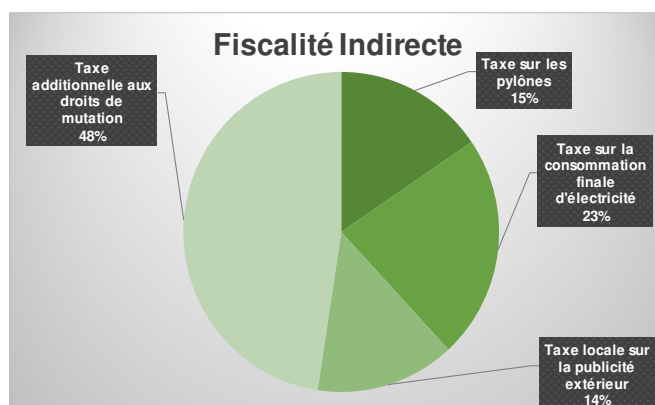
La DSC est une dotation qui favorise la solidarité entre communes avec un partage équitable des richesses fiscales sur le territoire. Lyon Métropole a versé 484 108 € en 2019, cette enveloppe est maintenue au même niveau en 2020.

### c.3. Les produits de la fiscalité indirecte

Le produit de la fiscalité indirecte est en légère diminution de 1,18 %, soit une baisse de 10 000 €.

Poste prépondérant de la fiscalité indirecte locale avec un poids de 48 %, le produit des droits de mutation est stable avec une prévision budgétaire de 400 000 €.

La taxe sur la publicité extérieure est évaluée à 120 000 € en progression de 30 000 € par rapport à 2019.



### d. Dotations, et compensations

	CA 2018	CA 2019	BP 2020
<b>1 - Dotation</b>			
Dotation forfaitaire	2 915 502 €	2 805 672 €	2 787 950 €
Dotation de solidarité urbaine	3 400 880 €	3 543 031 €	3 699 458 €
Dotation de recensement	3 652 €	5 177 €	3 400 €
Dotation pour les titres sécurisés	25 740 €	30 181 €	25 740 €
<b>Total dotations</b>	<b>6 316 382 €</b>	<b>6 384 061 €</b>	<b>6 516 548 €</b>
<b>2 - Compensations</b>			
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	55 379 €	80 109 €	90 000 €
Compensation au titre des exonérations de la taxe d'habitation	762 611 €	814 361 €	790 000 €
<b>Total compensations</b>	<b>817 990 €</b>	<b>894 470 €</b>	<b>880 000 €</b>
<b>Total dotations et compensations</b>	<b>7 134 372 €</b>	<b>7 278 531 €</b>	<b>7 396 548 €</b>

### e. Les autres participations

Pour 2020, le total des autres participations est de 1,512 M€. Cette enveloppe comprend principalement les participations d'autres collectivités (région, métropole,...) ou d'autres organismes tels que la Caisse d'Allocations Familiales (contrat enfances, aides au temps libres,...).

### f. Autres produits de gestion courante

Les revenus des immeubles (466 813 €) correspondent à l'encaissement de loyers perçus sur les baux d'habitation ou commerciaux et au remboursements de charges locatives. Le chapitre 75, autres produits de gestion courante est stable par rapport à 2019.

### g. Produits exceptionnels

Les 298 000 € prévus concernent les produits exceptionnels des indemnités dues aux sinistres (Incendie superette SEREN Market, arrachage toiture du gymnase Liauthaud par le vent, incendie maison du foot, incendie poubelles façade école L. Michel,...).



## 2. Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION BP 2020 / 2019	
Charges à caractère général (chap 011)	5 411 661 €	5 712 983 €	6 323 572 €	10,69%	610 589 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	16 234 462 €	16 107 986 €	16 264 224 €	0,97%	156 238 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	1 683 675 €	1 736 730 €	1 757 351 €	1,19%	20 621 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>23 329 798 €</b>	<b>23 557 699 €</b>	<b>24 345 147 €</b>	<b>3,34%</b>	<b>787 448 €</b>
Charges financières (chap 66)	2 968 €	868 €	- €	-100,00%	- 868 €
Charges exceptionnelles (chap 67)	121 800 €	58 300 €	50 300 €	-13,72%	- 8 000 €
Dépenses imprévues	300 000 €	295 000 €	236 153 €	-19,95%	- 58 847 €
Dotations aux provisions (chap 68)	43 000 €	- €	- €	-	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>23 797 566 €</b>	<b>23 911 867 €</b>	<b>24 631 600 €</b>	<b>3,01%</b>	<b>719 733 €</b>
Virement à la section d'investissement (chap 023)	1 223 806 €	740 128 €	655 234 €	-11,47%	- 84 894 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	2 098 015 €	2 340 000 €	2 025 000 €	-13,46%	- 315 000 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>3 321 821 €</b>	<b>3 080 128 €</b>	<b>2 680 234 €</b>	<b>-12,98%</b>	<b>- 399 894 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>27 119 387 €</b>	<b>26 991 995 €</b>	<b>27 311 834 €</b>	<b>1,18%</b>	<b>319 839 €</b>

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement inscrites au budget 2020 sont en progressions de 1,18 % (soit + 319 839 €) par rapport au budget 2019. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

### a. Les charges de personnel

Avec un montant de 16,264 M€, elles représentent 66,03 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépenses apparaît en hausse par rapport au BP 2019 en valeur, mais baisse en pourcentage du budget (soit + 156 238 €, contre 67,36 % par rapport à 2019).

Cette progression est principalement due :

- ✚ Impact financier des accords PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) entrés en application en 2017 et auquel il faut ajouter une nouvelle phase de reclassement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour certains agents de catégorie C et de catégorie A ;
- ✚ Glissement vieillesse technicité (avancements d'échelons, grades, promotion interne...);
- ✚ Prise en compte sur une année pleine de la revalorisation du régime indemnitaire par les cotations de poste de 23% pour les agents de catégorie C, 20% pour les agents de catégorie B et 17% pour les agents de catégorie A afin de renforcer l'équité de traitement entre les agents et améliorer leur pouvoir d'achat;
- ✚ Organisation des élections municipales et métropolitaines en 2020 nécessitant notamment la présence d'agents municipaux pour la tenue des bureaux de vote;
- ✚ Hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- ✚ Revalorisation des vacances extrascolaires (2018-2020).

### b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire représente en 2020, 25,67 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global de 6,324 M€. Les fluides (eau, gaz et électricité) restent le poste de dépenses le plus important avec un montant total de 1,279 M€.

L'augmentation des charges à caractère général (chapitre 011) s'explique notamment par :

- L'inflation ;
- Les nouveaux besoins de la population en terme de services (restauration scolaire, éducation, petite enfance, enfance);
- Des prestations complémentaires de nettoyage de locaux ;
- Les coûts de maintenance de la vidéo-protection.

### c. Les autres charges de gestion courante

Les subventions sont en progression de 5,34 %. Cette évolution intègre une progression de la subvention au CASC en raison de la mise en place d'une aide pour les départs en retraite, de la MJC, MIFIVA, CEFI, VRAC,...

Les frais de représentation de madame la Maire inscrit au budget 2020 diminue de 25 % par rapport au budget 2019.

### d. Les charges financières

Le bon niveau d'épargne nette et la recherche systématique de co-financements permettent à la commune de ne plus être endettée en 2020.

### e. Les charges exceptionnelles

50 300 € sont prévus pour diverses charges de régularisation de gestion, en baisse de 8 000 € (titres annulés sur exercices antérieurs...) par rapport au budget 2019.

### f. Autofinancement

Le solde des recettes et dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement qui permet d'alimenter la section d'investissement. Il s'élève ainsi à 655 234 € soit 2,42 % des recettes réelles de fonctionnement.

## IV. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les recettes d'investissement

RECETTES					
CHAPITRE	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION BP 2020 / 2019	
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	1 077 595 €	2 212 410 €	1 424 554 €	-35,61%	- 787 856 €
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	950 000 €	1 220 000 €	1 485 487,41 €	21,76%	265 487 €
Excédent de fonctionnement			2 637 844,08 €		
Dépôts et cautionnements reçus (165)	2 000 €	4 000 €	4 000 €	0,00%	- €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	- €	207 479 €	- €	-100,00%	- 207 479 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	- €	39 000 €	-	39 000 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	5 000 €	4 000 €		-100,00%	- 4 000 €
Produits des cessions d'immobilisations (chap 24)	625 516 €	2 050 000 €	828 971,09 €	-59,56%	- 1 221 029 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 660 111 €</b>	<b>5 697 889 €</b>	<b>6 419 856,58 €</b>	<b>12,67%</b>	<b>- 1 915 877 €</b>
Virements de la section de fonctionnement (chap 21)	1 223 806 €	740 128 €	655 234 €	-11,47%	- 84 894 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	2 098 015 €	2 340 000 €	2 025 000 €	-13,46%	- 315 000 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	1 000 000 €	700 000 €	600 000 €	-14,29%	- 100 000 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>4 321 821 €</b>	<b>3 780 128 €</b>	<b>3 280 234 €</b>	<b>-13,22%</b>	<b>- 84 894 €</b>
<b>Résultat reporté Investissement (001)</b>			<b>3 733 409,42 €</b>		
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>6 981 932 €</b>	<b>9 478 017 €</b>	<b>13 433 500,00 €</b>	<b>41,73%</b>	<b>- 2 000 771 €</b>

### a. Les subventions affectées

Il s'agit des subventions perçues par la Ville au titre des opérations d'investissement. Les principales opérations sont financées par la Métropole et l'Etat.

Certains travaux qui sont financés par l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2018 et 2019. Ainsi il devrait être perçu en 2020 un montant d'environ 333 k€ à ce titre.

A cela s'ajoute également les subventions dans le cadre du fond de soutien à l'investissement pour le projet de construction d'une crèche sur le quartier des Plaines, le projet de restructuration du centre nautique, le raccordement des équipements au chauffage urbain, le déploiement du wifi et du numérique dans les équipements publics. Ces subventions représentent un montant d'environ 445 k€.

Par ailleurs des subventions de la CAF pour le projet de construction d'une crèche sur le quartier des Plaines et la réhabilitation d'un bâtiment public communal pour l'accueil du centre social Camille Claudel devraient être perçues en 2020 pour un montant d'environ 504 k€.

Et enfin, une subvention provenant de la SNCF concernant des travaux de résorption du bruit lié aux infrastructures ferroviaires à l'école élémentaire Joseph Liauthaud pour un montant d'environ 120 k€.

### b. Le Fonds de Compensation de la TVA

Ce poste de recettes, calculé sur les dépenses réalisées d'investissement au cours de l'année précédente est estimé à 1 465 000 €.

### c. Les autres recettes

Il est prévu sur l'exercice 2020 une recette provenant de la vente du terrain du cinéma pour un montant de 829 k€.

Enfin, le virement à la section d'investissement devrait représenter 655 k€, les amortissements 2 025 k€ et les opérations patrimoniales 600 k€, soit un autofinancement d'environ 3 280 k€.

## 2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES					
CHAPITRES	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION BP 2020 / 2019	
Immobilisations incorporelles (chap 20)	350 000 €	240 570 €	177 500 €	-26,22%	- 63 070 €
Subventions d'équipement versées (chap 204)	1 135 000 €	91 000 €	107 000 €	17,58%	16 000 €
Immobilisations corporelles (chap 21)	2 837 645 €	3 275 481 €	4 005 000 €	22,27%	729 519 €
Immobilisations en cours (chap 23)	1 165 000 €	50 000 €	20 000 €	-60,00%	- 30 000 €
opérations d'équipement (APCP)		4 671 000 €	2 211 000 €	-52,67%	- 2 460 000 €
Emprunts et dettes assimilés (chap 16)	24 031 €	24 864 €	12 000 €	-51,74%	- 12 864 €
Autres immobilisations financières (chap 27)	- €	- €	39 000 €	-	39 000 €
Opérations pour compte de tiers (chap 45)	5 000 €	4 000 €		-100,00%	- 4 000 €
Dépenses imprévues (chap 020)	300 000 €	200 000 €	256 000,16 €	28,00%	56 000 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 816 676 €</b>	<b>8 556 915 €</b>	<b>6 827 500,16 €</b>	<b>-20,21%</b>	<b>- 1 729 415 €</b>
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	165 256 €	221 102 €	221 207 €	0,05%	105 €
Opérations patrimoniales (chap 041)	1 000 000 €	700 000 €	600 000 €	-14,29%	- 100 000 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 165 256 €</b>	<b>921 102 €</b>	<b>821 207 €</b>	<b>-10,85%</b>	<b>- 99 895 €</b>
<b>Total des dépenses de d'investissement</b>	<b>6 981 932 €</b>	<b>9 478 017 €</b>	<b>7 648 707,16 €</b>	<b>-19,30%</b>	<b>- 1 829 310 €</b>

<i>Reports 2019/2020</i>	<i>5 784 792,84 €</i>
<i>Total avec les reports</i>	<i>13 433 500,00 €</i>

Avec une prévision d'environ 6 530 000 € de dépenses réelles pour de nouveaux projets d'investissement (hors dépenses imprévues et reports d'investissement), la municipalité maintient une politique d'investissement ambitieuse.

Cette exercice budgétaire d'investissement se fera, à nouveau, sans recourir à l'emprunt.

Les thématiques sur lesquelles l'effort d'investissement est développé s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale, avec l'éducation, le sport, la culture et l'aménagement du territoire, mais aussi la sécurité, la modernisation numérique et le patrimoine et les équipements matériels de la collectivité.

## **Aménagement du territoire : 847 000 €**

- Abonnement par la ville du fonds d'initiative communal pour les espaces de domanialité métropolitaine : 76 000 €
- Participation au ravalement de la résidence Paul Eluard : 16 000 €
- Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics de domanialité communale (réfection de nombreux pieds d'immeubles au quartier des Vernes, réfection d'allées sur cité Thorez, réfection de revêtements sur des chemins communaux Gobrand, Madone, Floriende : 600 000 €
- La réfection d'équipements sur domaine public (clôtures, aire de jeux, panneaux de jalonnement...) : 95 000 €
- Travaux de réseaux : 30 000 €
- Frais d'extensions de réseaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées (10 000 €)
- Aménagement seniors parc MDFR : 20 000 €

## **Culture : 987 000 €**

- L'achèvement de la réhabilitation de la salle Georges Brassens : 740 000 €
- La poursuite des travaux de rénovation concernant les vitraux de l'église Saint Nicolas : 122 000 €
- Les réaménagements divers sur les différents sites culturels (dont, travaux suite au sinistre Local des Vernes et Ram des Vernes, ...) : 125 000 €

## **Sécurité : 240 000 €**

- L'acquisition de matériels pour les PPMS des écoles : 40 000 €
- Poursuite de la modernisation des installations d'alarmes anti intrusion des équipements communaux : 100 000 €
- Poursuite du déploiement de la vidéo-protection sur le territoire de la commune : 100 000€

## **Patrimoine/Equipements : 1 621 000 €**

- Schéma directeur immobilier des locaux: 150 000 €
- Carrelage Salle Tissot : 30 000 €
- La poursuite du renouvellement du parc mobilier, matériel et véhicules de la commune: 780 000 €
- Maîtrise d'ouvrage/Etudes diverses : 150 000 €
- La réfection des menuiseries extérieures du patrimoine communal : 30 000 €
- La réfection de la toiture du bâtiments 7 place Jean Jaurès : 40 000 €
- La rénovation de la chaufferie à la Maison des Associations Picard : 25 000 €
- Mise aux normes forage et arrosage : 27 000 €
- La réfection des logements communaux : 20 000 €
- Préemption : 78 000 € (39 000 € promesse d'achat – 39 000 € acquisition définitive)
- Raccordement réseau de chaleur de divers bâtiments : 291 000 €

## **Education et enfance : 1 042 000 €**

- L'achèvement des travaux du groupe scolaire Freydière-gare : 374 000 €
- Les réaménagements divers sur les différents sites scolaires (dont l'aménagement de classe à l'école Joseph Liauthaud,...) : 393 000 €
- Le ravalement de l'école Presqu'île : 250 000 €
- Réfection de peintures au PPE : 25 000 €

## **Sport : 1 420 000 €**

- Les travaux de rénovation et de modernisation de l'espace nautique : 750 000 €
- Les réaménagements divers sur les différents sites sportifs (dont les vestiaire Palais des sports, la

réfection étanchéité des bâtiments à l'entrée du parc des sports) : 220 000 €

- La réfection du terrain de foot synthétique au parc des sports : 450 000 €

#### Modernisation numérique : 137 500 €

- La poursuite du processus de modernisation numérique de l'administration et des services rendus aux usagers : 100 000 €
- Le développement de l'intranet : 20 000 €
- Le développement d'un système d'alerte de masse : 2 500 €

- Poursuite du déploiement de TBI (dédoublé et ouverture de classes élémentaires) : 15 000 €

#### Economies et Commerces : 240 000 €

- Aide au développement des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec un point de vente. L'aide est notamment pour de la rénovation de devantures, achat de matériels professionnels : 15 000 €.
- La poursuite de la restructuration du centre commercial et de service des Vernes : 225 000.

#### a. APCP

	AP	CP 2018	CP 2019	CP 2019 REPORTES SUR 2020	CP 2020	CP 2021	CP 2022
<b>GROUPE SCOLAIRE</b>	5 376 000,00 €	893 934,92 €	2 191 635,10 €	1 916 429,98 €	374 000,00 €	- €	- €
<b>EGLISE SAINT NICOLAS</b>	443 000,00 €	- €	27 755,28 €	118 244,72 €	122 000,00 €	175 000,00 €	- €
<b>BRASSENS</b>	2 000 000,00 €	- €	368 446,22 €	891 553,78 €	740 000,00 €	- €	- €
<b>CENTRE COMMERCIAL VERNES</b>	4 365 000,00 €	- €	- €	60 000,00 €	225 000,00 €	2 440 000,00 €	1 640 000,00 €
<b>PISCINE</b>	3 075 000,00 €	- €	- €	- €	750 000,00 €	1 950 000,00 €	375 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	15 259 000,00 €	893 934,92 €	2 587 836,60 €	2 986 228,48 €	2 211 000,00 €	4 565 000,00 €	2 015 000,00 €